

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Les véhicules H Tous Types, destinés à la SUISSE, sont équipés d'un dispositif de freinage à circuits avant et arrière séparés et d'un indicateur de chute de pression à by-pass (figure 1).

Pièces nouvelles :

- Maître-cylindre tandem LOCKHEED alimentant séparément les freins avant et arrière avec soupapes de pression résiduelle sur chaque circuit (fig. 2).
- Indicateur de chute de pression avec by-pass.
- Montage de deux réservoirs pour l'alimentation séparée des freins avant et arrière.
- Support de maître-cylindre.
- Tige de poussée, côté pédale.
- Tige de poussée, côté maître-cylindre.
- Pédale rallongée avec repère " SU ".
- Renvoi.
- Tuyauteries
- Faisceau électrique.

T.S.V.P.



**NOTE
TECHNIQUE
N° 66 H**

*Annule et remplace N.1 même
numéro du 27 Décembre 1972*

Le 17 Octobre 1973

Confidentielle

(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

SUISSE

VEHICULES H

Tous Types

FREINS

Maître-cylindre tandem

**Indicateur de chute de
pression à by-pass**

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F -.SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 50 19
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

PIECES DE RECHANGE

Repères Fig. 1	DESIGNATION	NUMERO. de P.R.
	Support de maître-cylindre	1 H 5 418 735 U
	Maître-cylindre complet	1 H 5 418 738 B
	Tige de poussée, côté maître-cylindre	1 H 5 418 739 M
	Tige de poussée, côté pédale	1 H 5 418 740 Y
	Axe de fixation de la tige de poussée sur renvoi	ZC 9 553 830 U
	Renvoi bagué	1 H 5 418 747 Z
	Entretoise de fixation de renvoi	1 H 5 418 749 W
1	Tube, entre réservoir arrière et raccord avant du maître-cylindre	5 H 5 419 300 K
2	Tube, entre réservoir avant et raccord arrière de maître-cylindre	5 H 5 419 301 W
3	Tube, maître-cylindre à indicateur de chute de pression (circuit avant)	5 H 5 444 973 P
4	Tube, maître-cylindre à indicateur de chute de pression (circuit arrière)	5 H 5 444 974 A
5	Tube, indicateur de chute de pression à raccord deux voies	5 H 5 444 969 W
6	Tube, indicateur de chute de pression à raccord trois voies	5 H 5 444 970 G
7	Tube, raccord trois voies à flexible frein avant gauche	5 H 5 423 584 A
8	Tube, raccord trois voies à flexible frein avant droit	5 H 5 423 586 X
9	Tube, indicateur de chute de pression à raccord deux voies	5 H 5 445 270 T
10	Tube, liaison raccord deux voies	5 H 5 444 975 L
11	Tube, raccord deux voies à raccord trois voies	5 H 5 445 271 D
12	Tube entre raccords trois voies (vers frein arrière gauche)	5 H 5 444 967 Z
13	Tube, raccords trois voies et deux voies (vers frein arrière droit) (HY)	5 H 5 444 968 K
13	Tube, raccords trois voies et deux voies (vers frein arrière droit) (Bétaillère)	5 H 5 444 971 T
	Indicateur de chute de pression	1 H 5 445 197 Z
	Support d'indicateur de chute de pression	1 H 5 445 683 G
	Vis de fixation du support sur le longeron	23 660 019
	Vis de fixation de l'indicateur sur son support	23 709 319
	Pédale avec repère " SU "	2 H 5 438 618 N
	Entretoise caoutchouc } Freins avant	1 H 5 436 739 P
	Raccord deux voies avec patte }	1 G 5 434 087 N
	Raccord deux voies } Freins arrière	1 D 5 436 236 B
	Bouchon d'étanchéité }	1 H 5 422 547 D

H.45-16 b

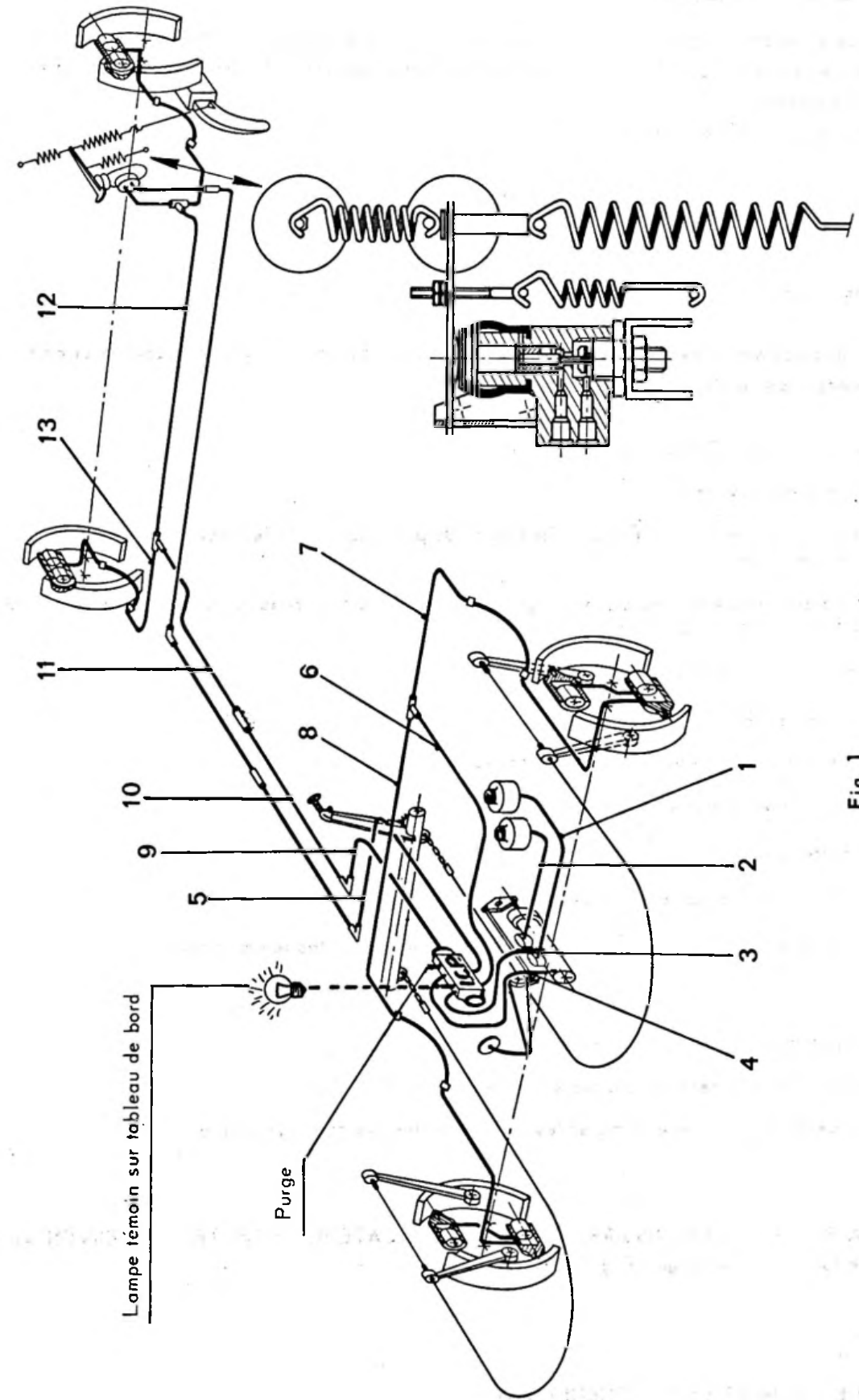


Fig. 1

REPARATION

1°) Réglage de la garde à la pédale (Fig. 2) :

Ce réglage s'obtient en agissant sur la longueur de la tige de poussée (1) entre maître-cylindre et renvoi (2).
Desserrer le contre-écrou (3), visser ou dévisser la tige de poussée (1) pour obtenir une garde " G " de 3 à 5 mm à la pédale.
Après réglage, bloquer le contre-écrou (3).

2°) Purge des circuits :

L'alimentation du maître-cylindre se faisant par réservoirs séparés, il faut purger chaque circuit séparément en commençant par le circuit avant.

- Déposer le plancher côté gauche.
- Déposer le siège gauche.
- Faire le plein des réservoirs. Pendant l'opération de purge, surveiller le niveau et le rétablir au fur et à mesure des besoins.
- Placer un tube flexible sur les vis de purge, faire plonger le tube dans un récipient, transparent de préférence, contenant un peu de liquide propre.
- Desserrer la vis de purge avant gauche.
- Faire appuyer sur la pédale.
- Lorsque la pédale est au plancher, serrer la vis de purge.
- Laisser revenir la pédale lentement.
- Répéter cette opération jusqu'à disparition totale des bulles d'air.
- Procéder de la même façon pour la roue avant droite.
- Après la purge du circuit avant procéder de la même façon pour les roues arrière.

NOTA : Pour faciliter l'accès aux vis de purge :

- a) Braquer la direction pour les vis de purge avant.
- b) Lever le véhicule et déposer les roues pour les vis de purge arrière.

APRES LA PURGE DES FREINS ARRIERE, purger l'INDICATEUR DE CHUTE DE PRESSIION, en opérant de la même façon. Vis de purge (Fig. 1)

LIQUIDE DE FREIN UTILISE : LOCKHEED 55.

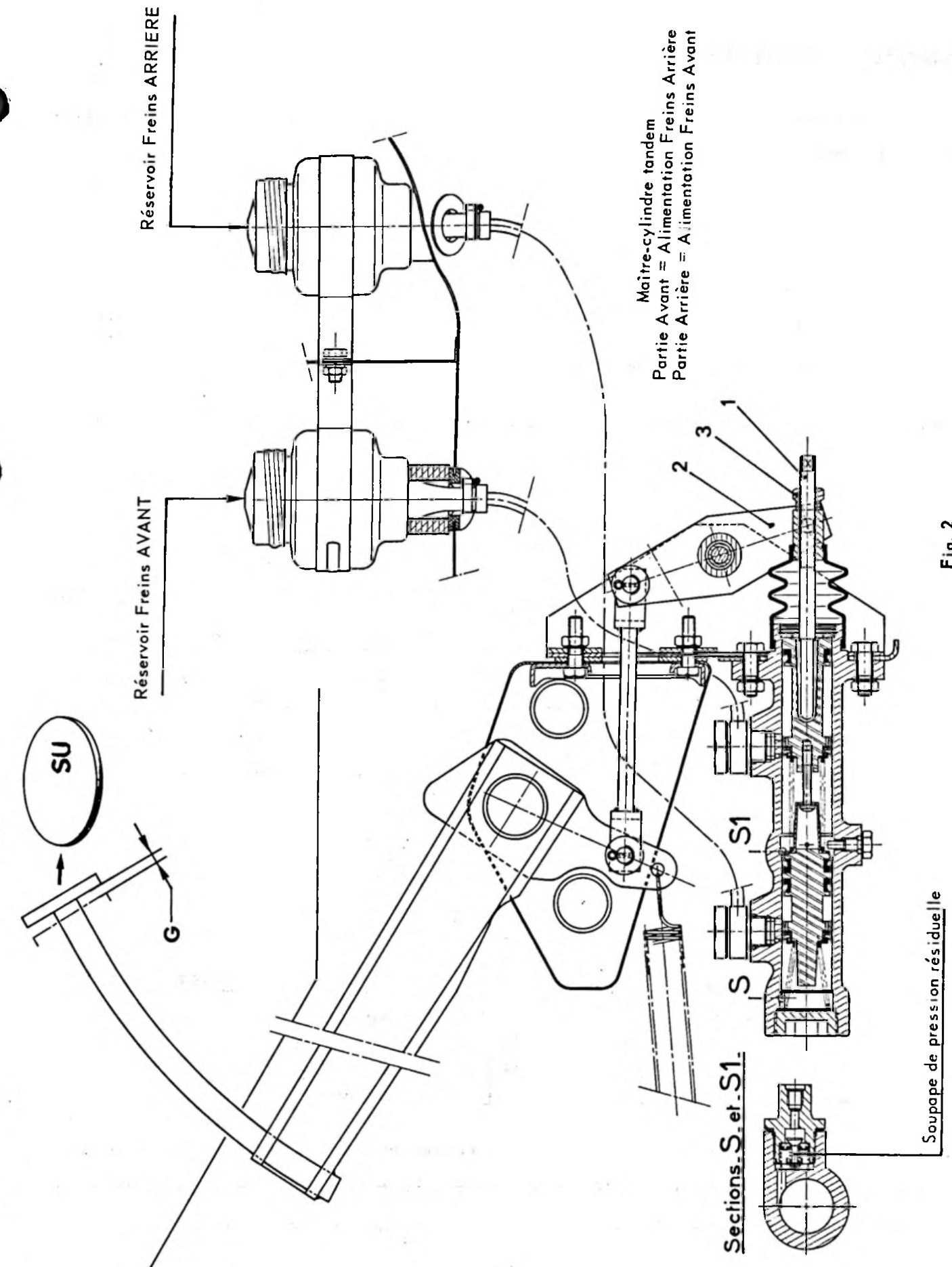


Fig. 2

Soupape de pression résiduelle

INDICATEUR DE CHUTE DE PRESSION AVEC BY-PASS

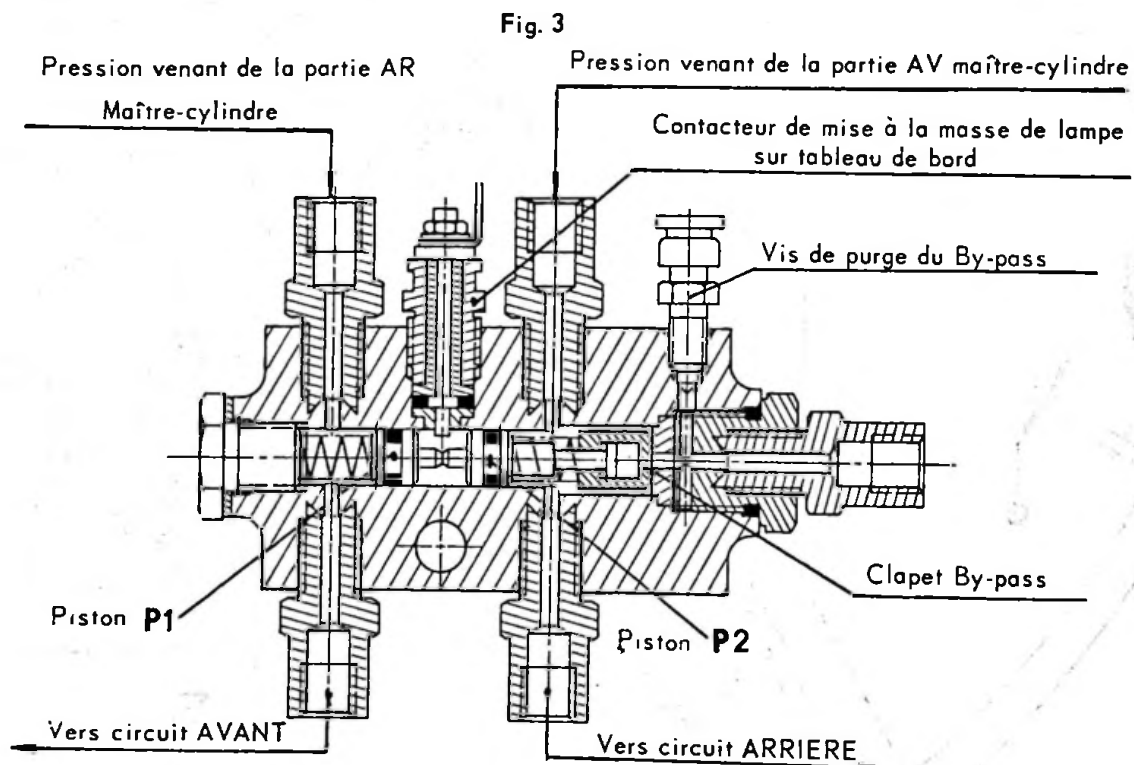
L'indicateur de chute de pression a pour rôle d'alerter le conducteur lorsqu'il y a une anomalie de fonctionnement du système hydraulique de freinage.

Une différence de pression dans les circuits hydrauliques peut avoir comme origine :

- la nécessité de régler les freins,
- la nécessité de purger les circuits,
- une fuite de liquide,
- un incident de fonctionnement du maître-cylindre tandem.

Le by-pass a pour rôle d'alimenter directement les freins arrière en mettant le limiteur hors circuit lorsqu'il y a défaillance du circuit de freinage avant.

DESCRIPTION - FONCTIONNEMENT



H.45-19

A. Lorsque les deux circuits sont en état de fonctionnement normal, la pression d'alimentation des freins avant et arrière est égale, les pistons P1 et P2 sont en équilibre, le clapet by-pass est fermé, la lampe témoin sur le tableau de bord est éteinte et le limiteur des freins arrière peut fonctionner normalement.

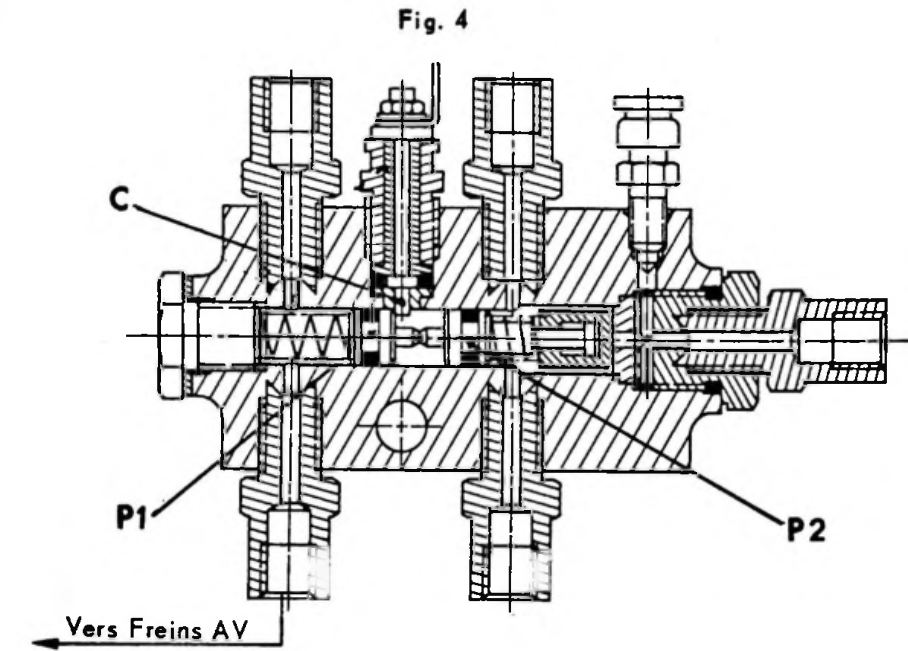


Fig. 4

H. 45-19

B. Lorsqu'il y a défaillance des freins arrière, la pression d'alimentation des freins avant devient prépondérante, les pistons P1 et P2 se déplacent vers la droite.

Le contact étant établi entre le piston P1 et le contacteur C de mise à la masse de la lampe témoin, celle-ci est allumée. Le clapet by-pass reste fermé.

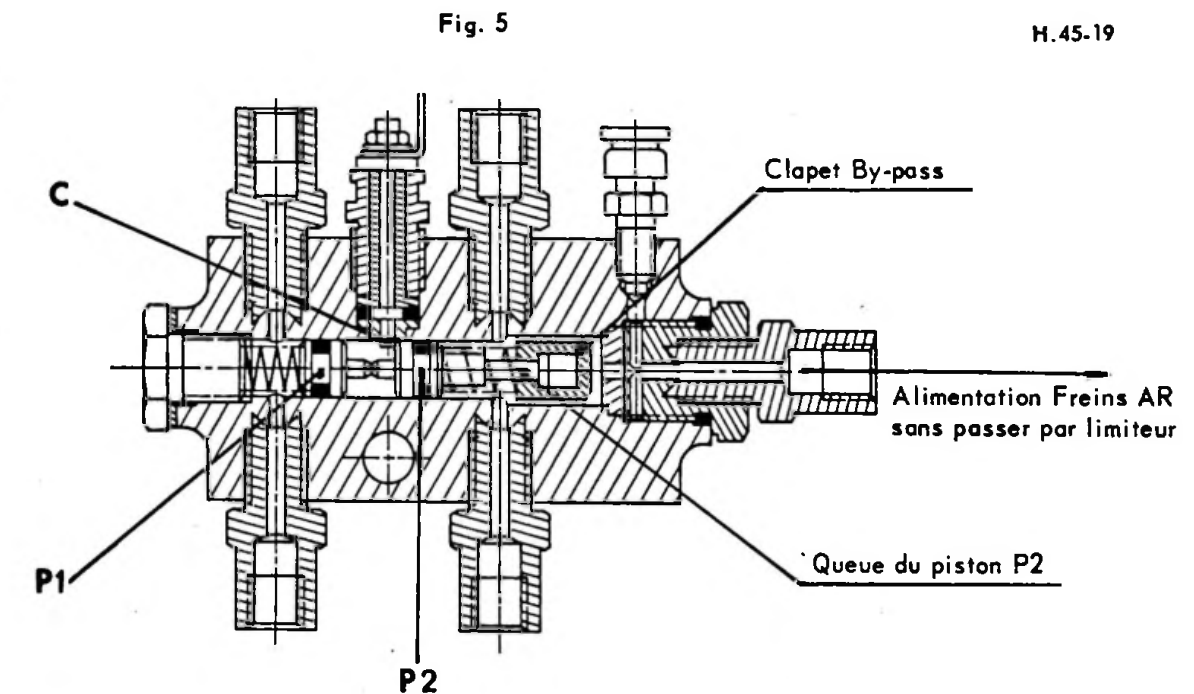


Fig. 5

H.45-19

C. Lorsqu'il y a défaillance des freins avant, la pression dans le circuit des freins arrière devient prépondérante, les pistons P1 et P2 se déplacent vers la gauche.

Le contact étant établi entre le piston P2 et le contacteur C de mise à la masse de la lampe témoin, celle-ci est allumée.

La queue du piston P2 ouvre le clapet by-pass, la communication est alors établie entre le maître-cylindre et les cylindres récepteurs arrière sans passer par le limiteur.

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis le 10 Janvier 1973, les véhicules H Tous Types sont équipés d'un contacteur de stop à poussoir.

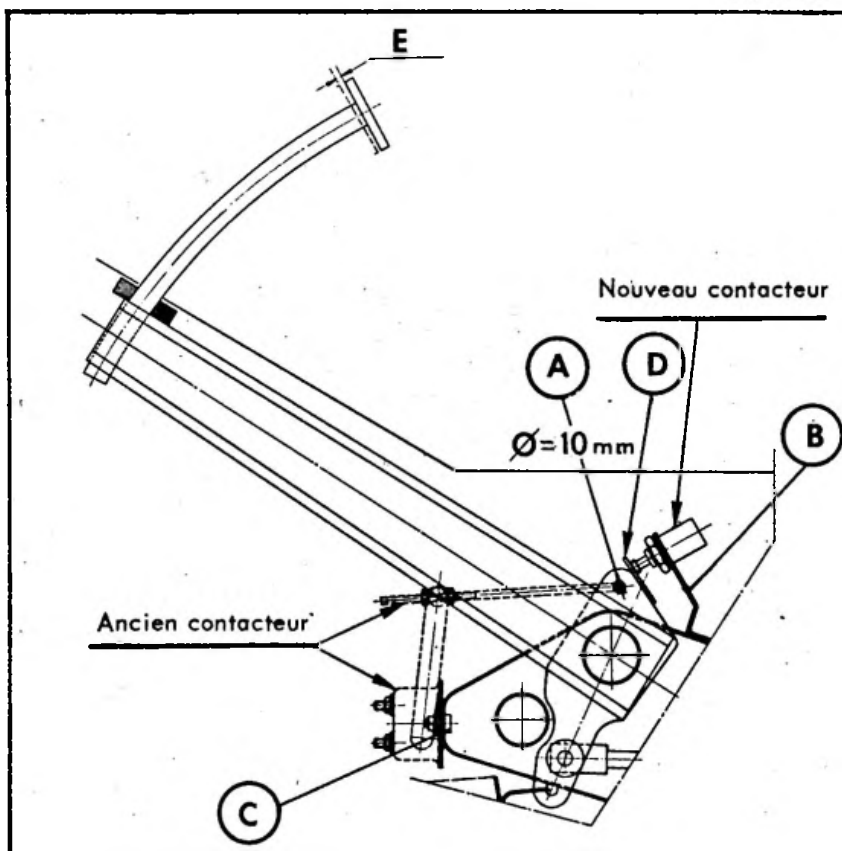
PIECES MODIFIEES (voir figure)

Berceau support moteur : Sur le support de pédalier, adjonction d'une patte B, soudée pour le montage du nouveau contacteur. Suppression des deux vis C soudées servant au montage de l'ancien contacteur.

Pédale de frein : Adjonction d'une patte D, butée de contacteur.

Faisceau électrique : Remplacement des fiches de connexion rondes par des fiches plates.

H. 45-18



T.S.V.P



**NOTE
TECHNIQUE**

N° 67 H

Le 21 Février 1973

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES H

TOUS TYPES

FREINS

Contacteur de stop

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 50 19-
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

PIECES DE RECHANGE.

DESIGNATION	ANCIEN NUMERO	NOUVEAU NUMERO
Berceau support moteur (sauf AMBU)	HG. 133 217 A	7 H 5 422 497 K
Berceau support moteur (AMBU)	7 H 5 417 650 A	7 H 5 422 500 T
Pédale de frein	HY. 453-301 A	2 H 5 422 274 L
Contacteur de stop	HG. 576-02	1 U 5 422 483 H
Ecrou de fixation du contacteur		ZC. 9 615 001 U
Rondelle crantée		ZD. 9 269 400 U

REPARATION.

Le berceau support moteur HG. 133-17, avec quatre supports amortisseurs, (*Véhicules sortis avant Novembre 1969*) est toujours fourni. Il n'est pas interchangeable avec le berceau nouveau modèle.

Le berceau support moteur HG. 133-217 A peut être remplacé par le berceau 7 H 5 422 497 K. Dans ce cas, fixer le contacteur HG. 576-02 par deux boulons.

Le berceau 7 H 5 417 650 A (AMBULANCE) peut être remplacé par le berceau 7 H 5 422 500 T :
Dans ce cas, fixer également le contacteur HG. 576-02 par deux boulons.

La pédale de frein HY. 453-301 A peut être remplacée par la pédale 2 H 5 422 274 L. Si le trou A d'articulation de la tige de commande du contacteur n'existe pas, en percer un à $\phi = 10$ mm.

Réglage du contacteur de stop :

Les feux de « STOP » doivent s'allumer pour une course de la pédale $E = 3$ mm.

« Griffer » la patte support B du contacteur de stop pour obtenir cette condition.

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Les véhicules HZ - HY et HW, moteur 78 X 100, peuvent être équipés, en option, d'un carburateur à limiteur **INVOLABLE**.

- MARQUE : SOLEX
- TYPE : 32 RBIC
- REPERE : 64 (sur plaquette aluminium)

PIECE DE RECHANGE : HY 142-2 K

CARACTERISTIQUES :

- Alésage venturi 20
- Gicleur principal 105
- Calibre d'air d'automatisme 230
- Tube d'émulsion N° 10
- Gicleur de ralenti 55
- Calibre d'air de ralenti 150
- Gicleur de starter 105
- Pointeau 1,5
- Flotteur polyamide 5,7 g

REGLAGES :

Ralenti : 650 tr/mn sans système antipollution,
750 tr/mn avec système antipollution.

Régime moteur maximal, à vide : 4400 ± 50 tr/mn.



**NOTE
TECHNIQUE**

N° 68 H

Le 28 Février 1973

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

HZ 78

HY 78

HW

MOTEUR 78 X 100

Carburateur

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Les véhicules « H » sont désormais équipés de nouveaux pneumatiques.

MONTE «SERIE» : MICHELIN 17 R 400 X CA.

MONTE «OPTION» : MICHELIN 19 - 400 X CA.

IMPORTANT

La monte de pneumatiques 19-400 X CA nécessite un guidage du câble de frein, côté roue avant droite et une modification du parcours du faisceau électrique dans le passage de roue avant gauche.

Les réglages suivants sont modifiés, en fonction des nouvelles montes de pneumatiques :

- HAUTEURS
- PARALLELISME
- LIMITEUR DE PRESSION DE FREIN ARRIERE.

PRESSIONS DES PNEUMATIQUES

Désignation des Mines	P.T.C.	Utilisation	Montes	Pressions (en bars)	
				Roues AV	Roues AR.
HZ 72 série B HZ série IN 2	2440 kg	Fourgon ou Plateau	17 R 400 XCA	3,250	3,500
			ou 19-400 XCA	2,750	3,000
HY 72 HY HY série IN 2	2975 kg	Fourgon ou Plateau	17 R 400 XCA	3,250	3,500
			ou 19-400 XCA	2,750	3,000
HW HW série IN 2 HW série IN 2	3200 kg	Isotherme	17 R 400 XCA	3,500	5,000
		Car	ou		
		Isotherme	19-400 XCA	3,500	4,000
HW HW série IN 2	3200 kg	Bétailière	17 R 400 XCA	3,500	5,000
			ou 19-400 XCA	3,500	4,000

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 73 H

Le 28 Avril 1976

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

H

Tous Types

PNEUMATIQUES

REGLAGE DES HAUTEURS

RAPPEL

Il est inutile de vérifier les hauteurs d'un véhicule après l'avoir soulevé roues pendantes ; celui-ci ne reprendra sa hauteur qu'après stabilisation, c'est-à-dire après avoir parcouru plusieurs kilomètres.

Mode opératoire :

- Vérifier, et établir s'il y a lieu, la pression des pneus.
- Peser le véhicule, par essieu.
- Placer le véhicule sur un sol plan et horizontal.
- Mesurer les hauteurs (pige 2300-T) :

A l'avant :

- a) Véhicules sortis avant Novembre 1969 :
De l'axe de la barre de torsion au sol.
- b) Véhicules sortis depuis Novembre 1969 :
Du dessous de l'entretoise de berceau avant (H 412-97) au sol.

A l'arrière :

- Sur tous véhicules :
Du dessous des longerons au sol (au droit de l'articulation des bras de suspension arrière).

- Suivant le poids par essieu et les hauteurs mesurées, déterminer les hauteurs du véhicule, en fonction des tableaux 1, 2 ou 3 (établis suivant les dates de sortie des véhicules).

- Lever le véhicule et régler les hauteurs avant, en agissant sur les vis de réglage des barres de torsion. Un tour de vis correspond à une variation de hauteur de 7 mm (véhicules sortis depuis Novembre 1969).

- La modification de hauteur arrière gauche s'obtient en agissant sur la vis de réglage placée côté droit du tube d'essieu, et inversement.

TABLEAU 1 - VEHICULES TOUS TYPES : — 10/1968 :

HAUTEURS AVEC PNEUS 17 R 400 XCA			
Poids sur essieu avant en kg	Hauteur en mm ± 3	Poids sur essieu arrière en kg	Hauteur en mm ± 3
de 801 à 850	322	de 201 à 250	260
851 à 900	318	251 à 300	256
901 à 950	314	301 à 350	252
951 à 1000	311	351 à 400	247
1001 à 1050	307	401 à 450	243
1051 à 1100	303	451 à 500	239
1101 à 1150	299	501 à 550	235
1151 à 1200	295	551 à 600	231
		601 à 650	226
		651 à 700	222
		701 à 750	218
		751 à 800	214

Avec pneus 19-400 XCA, ajouter aux cotes ci-dessus, pour les hauteurs avant et arrière : 18 mm.

TABLEAU 2 - VEHICULES HZ : 10/1968 — 11/1969 :

HAUTEURS AVEC PNEUS 17 R 400 XCA			
Poids sur essieu avant en kg	Hauteur en mm ± 3	Poids sur essieu arrière en kg	Hauteur en mm ± 3
de 801 à 850	325	de 201 à 250	265
851 à 900	320	251 à 300	260
901 à 950	315	301 à 350	254
951 à 1000	310	351 à 400	247
1001 à 1050	305	401 à 450	241
1051 à 1100	300	451 à 500	235
1101 à 1150	295	501 à 550	230
1151 à 1200	290	551 à 600	224
1201 à 1250	285	601 à 650	217
		651 à 700	212
		701 à 750	203
		751 à 800	195

Avec pneus 19-400 XCA, ajouter aux cotes ci-dessus, pour les hauteurs avant et arrière : 18 mm.

TABLEAU 3 - VEHICULES HZ ET HY : 11/1969 —

HAUTEURS AVEC PNEUS 17 R 400 XCA					
HAUTEURS AVANT (± 5 mm)			HAUTEURS ARRIERE (± 5 mm)		
Poids sur essieu avant (en kg)	Véhicules HY	Véhicules HZ	Poids sur essieu arrière (en kg)	Véhicules HY	Véhicules HZ
de 801 à 850	303	304	de 201 à 250	307	312
851 à 900	298	299	251 à 300	301	305
901 à 950	291	291	301 à 350	296	298
951 à 1000	289	288	351 à 400	291	291
1001 à 1050	284	283	401 à 450	286	284
1051 à 1100	279	278	451 à 500	281	277
1101 à 1150	275	273	501 à 550	275	270
1151 à 1200	270	268	551 à 600	270	262
1201 à 1250	265	263	601 à 650	265	255
			651 à 700	260	248
			701 à 750	255	241
			751 à 800	250	225

Avec pneus 19-400 XCA, ajouter aux cotes ci-dessus, pour les hauteurs avant et arrière : 18 mm.

REGLAGE DU PARALLELISME

I. Véhicules sortis avant Novembre 1969 :

- Ouverture vers l'avant : 0 à 2 mm.

II. Véhicules sortis depuis Novembre 1969 :

Pour tenir compte de l'augmentation de la flexibilité de la suspension, le réglage du parallélisme de ces véhicules doit être effectué en fonction des hauteurs déjà stabilisées, comme indiqué dans le tableau 3, ceci pour éviter une usure anormale des pneumatiques.

Pneus	Hauteurs relevées sous entretoise	Régler le parallélisme à ± 1 mm	
		Ouverture	Pincement
PNEUS 17 R 400 XCA	au-dessous de 255	1	
	de 256 à 263	0	
	de 264 à 269		1
	de 270 à 275		2
	de 276 à 281		3
	de 282 à 286 *		4
	au-dessus de 286 *		5
PNEUS 19-400 XCA	au-dessous de 273	1	
	de 274 à 281	0	
	de 282 à 287		1
	de 288 à 293		2
	de 294 à 299		3
	de 300 à 304 *		4
	au-dessus de 304 *		5

NOTA : * Pour les véhicules rallongés sur le porte-à-faux arrière, le pincement devra être de 3 ± 1 mm au lieu de 4 ou 5 mm.

REGLAGE DE LA COMMANDE DU LIMITEUR DE PRESSION DE FREIN ARRIERE

Ce réglage ne peut être effectué que sur un véhicule répondant aux conditions suivantes :

- Tarage du limiteur : 9 ± 1 bars.
- Hauteurs stabilisées, suivant tableau 1, 2 ou 3.

Réglage de la tige de commande :

- Lever le véhicule à l'arrière, pour obtenir les hauteurs suivant le tableau ci-dessous :

Pneus	HAUTEUR ARRIERE, en mm	HAUTEUR ARRIERE, en mm
	→ 11/1969	11/1969 →
Pneus 17-400 XC	252	296
Pneus 17 R 400 XCA	247	291
Pneus 19-400 XC	265	309
Pneus 19-400 XCA	265	309

- Faire appuyer fortement par un aide sur la pédale de frein.
- Vérifier et régler pour obtenir un jeu de 1 ± 0,5 mm entre l'épaulement de l'axe de guidage et le levier de commande.

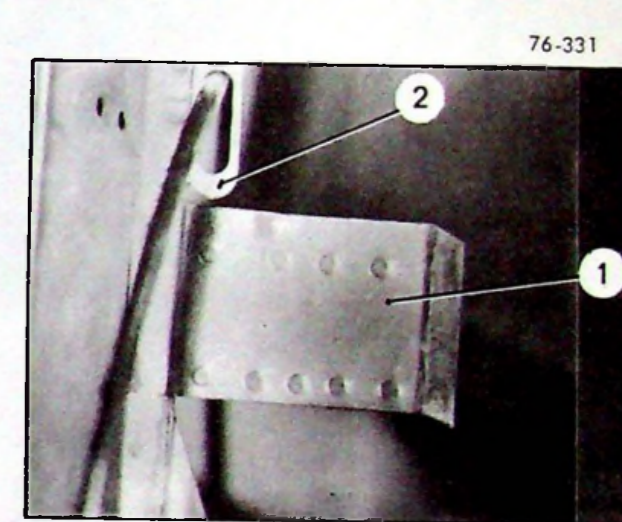
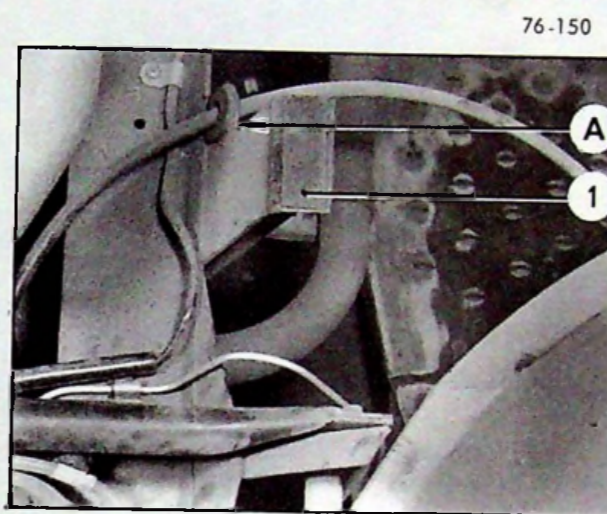
REPARATION

Dans le cas de remplacement de pneumatiques 19-400 XC par des pneumatiques 19-400 XCA IL EST IMPERATIF de modifier le guidage du câble de frein et le parcours du faisceau électrique, en procédant comme suit :

- Se procurer au Département des Pièces de Rechange :
- 1 œillet N° DS 454-95
 - 1 œillet N° 21 064 009 V

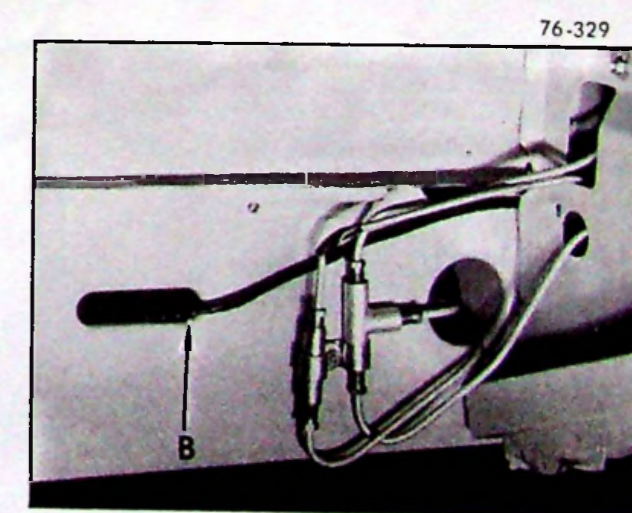
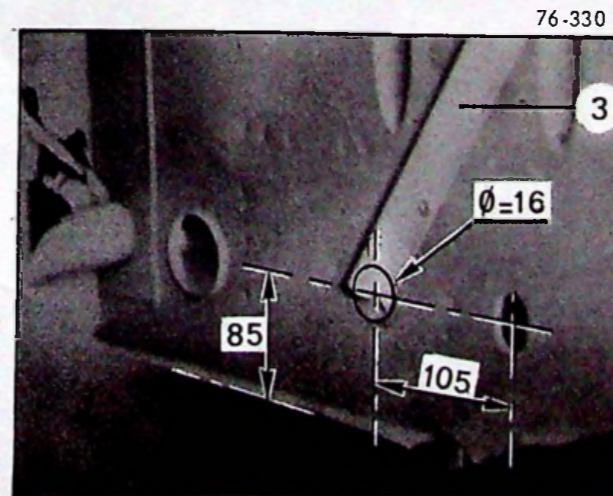
I. Modification du guidage du câble de frein (côté droit) :

- Scier la patte A du support de câble (1).
- Placer l'œillet (2) (N° DS 454-95) contre le support (1) et le fixer sur le longeron, par deux vis et écrous ou deux rivets.



II. Modification du parcours du faisceau électrique (côté gauche) :

- Percer un trou de $\phi = 16$ mm dans le passage de roue, comme indiqué ci-dessous et y placer un œillet (N° 21 064 009 V).
- Présenter le faisceau dans le trou précédemment effectué et le faire cheminer dans le longeron, de façon qu'il ressorte en B, à l'arrière du longeron.
- Déplacer le protecteur (3) de faisceau et le fixer sur la tôle, à l'aide de vis « Parker ».



I. Depuis le moteur N° 2 233 198, les bouchons expansibles de culasse sont remplacés par :

- 2 plaques de fermeture, à l'arrière (voir fig. 1),
- 1 bouchon-cuvette, à l'avant (voir fig. 2).

76-630



Fig. 1

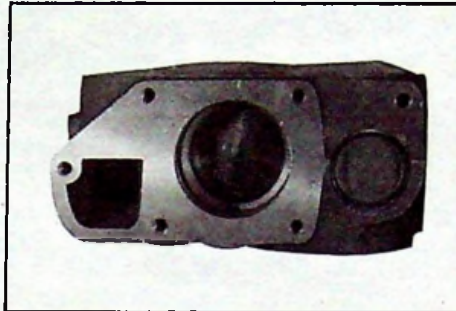
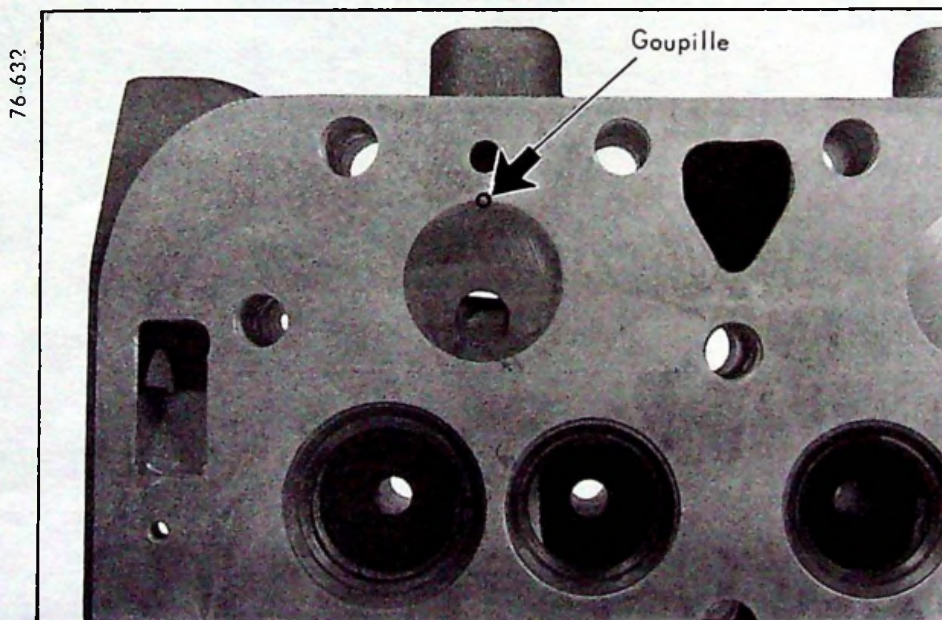


Fig. 2

II. Depuis le moteur N° 2 233 298, les chambres de turbulence sont modifiées ; le positionnement de la chambre est réalisé par une bille ($\phi = 3 \text{ mm}$) au lieu d'une goupille.



Chambre de turbulence à positionnement par goupille, pour moteur 4-85
SANS REPERE

T.S.V.P.

Le 2 Juin 1976

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

H IN 2

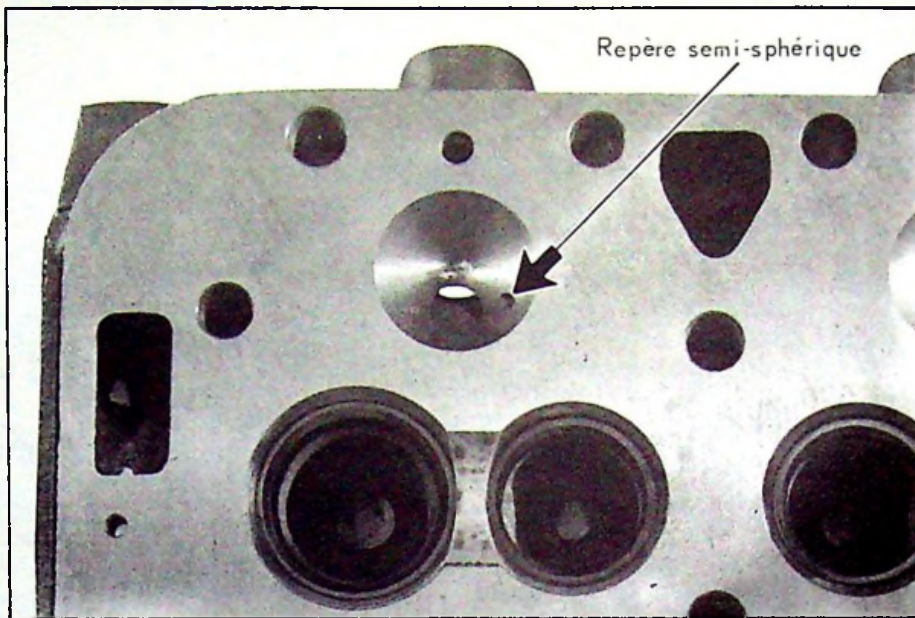
MOTEURS INDENOR

4-85

4-88

Culasse

Chambres de turbulence



Chambre de turbulence à positionnement par bille pour moteur 4-88

REPERE SEMI-SPHERIQUE

PIECES NOUVELLES :

Désignation	N° P.R. 1	Coefficient
Culasse	1 H 5 488 347 W	1
Chambre de turbulence	1 H 5 488 351 P	4
Plaque de fermeture	1 H 5 488 348 G	2
Bouchon-cuvette	1 H 5 488 358 R	1
Joint (de plaque)	1 H 5 488 349 T	2
Vis TH. M7-20	23 719 519 J	6
Rondelle	26 195 649 R	6
Bille $\phi = 3$ mm	1 H 5 488 353 L	4

REPARATION :

- 1) - La culasse N° HG 112-010 A (moteur 85 x 80) bénéficie des modifications, son numéro de pièce de rechange restant inchangé.
- 2) - La culasse N° HG 112-01 B (moteur 88 x 80) est remplacée par la culasse N° 5 488 347 W.
- 3) - Le remplacement d'une chambre de turbulence avec positionnement par goupille, par une chambre de turbulence avec positionnement par bille, n'est pas possible.

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

FREINS

Depuis Juillet 1976 les véhicules H Tous Types sont équipés d'un dispositif de freinage à circuits avant et arrière séparés et d'un indicateur de chute de pression à by-pass (fig. 2).

(Circuit de freinage type Européen).

Pièces nouvelles :

- Maître-cylindre tandem LOCKHEED alimentant séparément les freins avant et arrière avec soupapes de pression résiduelle sur chaque circuit (fig. 1).
- Indicateur de chute de pression avec by-pass.
- Montage de deux réservoirs pour l'alimentation séparée des freins avant et arrière.
- Support de maître-cylindre.
- Tige de poussée, côté pédale.
- Tige de poussée, côté maître-cylindre.
- Pédale rallongée avec repère " SU ".
- Renvoi.
- Tuyauteries.
- Faisceau électrique.

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 75 H

Le 29 Septembre 1976

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

H

Tous Types

FREINS

MOTEUR

Circuit de freins

Carburateur

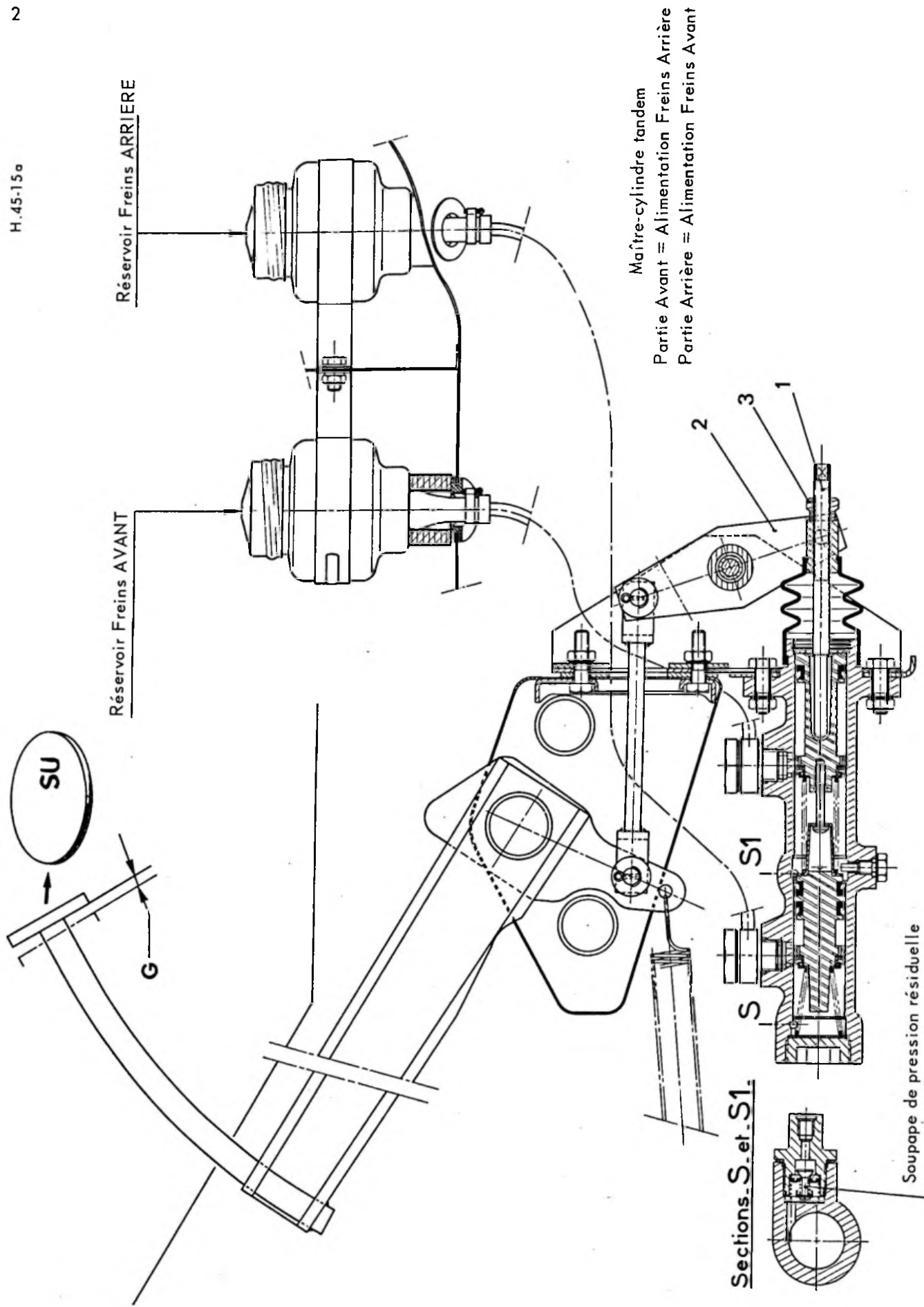


Fig.1

PIECES DE RECHANGE :

Quantité	Désignation	N°
1	Support de maître-cylindre	4 H 5 418 735 U
1	Maître-cylindre	4 H 5 418 738 B
1	Tige de poussée (côté maître-cylindre)	4 H 5 418 739 M
1	Tige de poussée (côté pédale)	4 H 5 418 740 Y
1	Renvoi bagué	4 H 5 418 747 Z
1	Entretoise de fixation de réservoir	4 H 5 418 749 W
1	Soufflet d'étanchéité du maître-cylindre	ZC 9 550 901 U
1	Contre-écrou de la tige de poussée	AM 453-130
1	Pédale de frein	4 H 5 438 618 N
1	Vis de fixation du renvoi	23 890 019 V
1	Ecrou auto-freiné	25 358 019 S
1	Indicateur de chute de pression (I.C.P.)	4 H 5 445 197 Z
2	Vis raccord (pour maître-cylindre)	4 H 5 413 192 U
2	Joint $\phi = 19$ mm pour vis raccord	26 178 189 H
2	Joint $\phi = 16$ mm pour vis raccord	22 478 009 K
1	Etanchéité réservoir hydraulique à passage de roue	HY 453-79
1	Oeillet de $\phi = 16$	21 064 009 V
1	Réservoir hydraulique	HY 453-5 A
1	Bouchon de réservoir hydraulique	ZC 9 550 887 U
2	Raccord deux voies	DM 453-260
1	Raccord trois voies	4 H 5 416 494 K
1	Raccord deux voies	3 D 5 416 518 W
3	Pattes de maintien des raccords	4 D 5 413 305 X
1	Raccord deux voies avec pattes	3 D 5 413 085 F
2	Gaine de protection des tubes	6 D 5 417 242 R
1	Gaine de protection des tubes	4 H 5 416 900 Y
3	Gaine de protection des tubes	4 H 5 436 739 P
3	Flèche plastique	6 M 5 413 303 A
1	Patte double	22 527 019 C
1	Vis	23 454 319 A
1	Rondelle	22 902 019 P
2	Bouchon de passage des tubes sur traverse	4 H 5 422 547 D
2	Ecrou	25 261 029 C
2	Rondelle crantée	22 514 019 Y
2	Rondelle plate	22 763 009 L
2	Vis	23 464 319 W
2	Ecrou	25 261 019 C
2	Rondelle crantée	22 514 019 Y
2	Vis	23 464 319 W
2	Axe	ZD 9 553 830 U
3	Rondelle plate	26 192 249 J
2	Goupille	22 421 019 D
6	Support quatre passages de tuyauterie	4 B 5 444 869 J
1	Collier	26 140 429 Y
1	Interrupteur de vérification du voyant	5 G 5 481 270 X
1	Support de maintien des tubes	4 H 5 465 310 U

TUBES

Repère	Quantité	Désignation	N°
A	1	Tube liaison réservoir avant à raccord (partie avant) du maître-cylindre (freins arrière)	4 H 5 465 255 W
B	1	Tube liaison réservoir arrière à raccord (partie arrière) du maître-cylindre (freins avant)	4 H 5 465 254 K
C	1	Tube liaison maître-cylindre à I.C.P. (freins avant)	4 H 5 470 140 U
D	1	Tube liaison maître-cylindre à I.C.P. (freins arrière)	4 H 5 470 142 R
E	1	Tube liaison I.C.P. à raccord deux voies	4 H 5 470 143 B
F	1	Tube liaison I.C.P. à raccord trois voies	4 H 5 470 141 E
G	1	Tube liaison raccord trois voies à flexible frein avant gauche	4 H 5 423 584 A
H	1	Tube liaison raccord trois voies à flexible frein avant droit	4 H 5 423 586 X
I	1	Tube liaison I.C.P. à raccord deux voies	4 H 5 470 144 M
J	1	Tube liaison des raccords deux voies	4 H 5 444 975 L
K	1	Tube liaison raccord deux voies à raccord trois voies	4 H 5 445 271 D
L	1	Tube liaison des raccords trois voies (frein arrière gauche)	4 H 5 444 967 Z
M	1	Tube liaison raccord trois voies à flexible frein AR droit (HY)	4 H 5 444 968 K
N	1	Tube liaison raccord trois voies à flexible frein AR droit (bétailière)	4 H 5 444 971 T

REPARATION

1°) Réglage de la garde à la pédale (Fig. 1) :

Ce réglage s'obtient en agissant sur la longueur de la tige de poussée (1) entre maître-cylindre et renvoi (2).
Desserrer le contre-écrou (3), visser ou dévisser la tige de poussée (1) pour obtenir une garde «G» de 3 à 5 mm à la pédale.
Après réglage, bloquer le contre-écrou (3).

2°) Purge des circuits :

L'alimentation du maître-cylindre se faisant par réservoirs séparés, il faut purger chaque circuit séparément en commençant par le circuit avant.

- Déposer le plancher côté gauche.
- Faire le plein des réservoirs. Pendant l'opération de purge, surveiller le niveau et le rétablir au fur et à mesure des besoins.
- Placer un tube flexible sur les vis de purge, faire plonger le tube dans un récipient, transparent de préférence, contenant un peu de liquide propre.
- Desserrer la vis de purge avant gauche.
- Faire appuyer sur la pédale.
- Lorsque la pédale est au plancher, serrer la vis de purge.
- Laisser revenir la pédale lentement.
- Répéter cette opération jusqu'à disparition totale des bulles d'air.
- Procéder de la même façon pour la roue avant droite.
- Après la purge du circuit avant, procéder de la même façon pour les roues arrière.

NOTA : Pour faciliter l'accès aux vis de purge :

- a) Braquer la direction pour les vis de purge avant.
- b) Lever le véhicule et déposer les roues pour les vis de purge arrière.

APRES LA PURGE DES FREINS ARRIERE, purger l'INDICATEUR DE CHUTE DE PRESSION, en opérant de la même façon, Vis de purge (Fig. 2 et 3).

LIQUIDE DE FREIN UTILISÉ : TOTAL 70 R 3.

H. 45-16 b

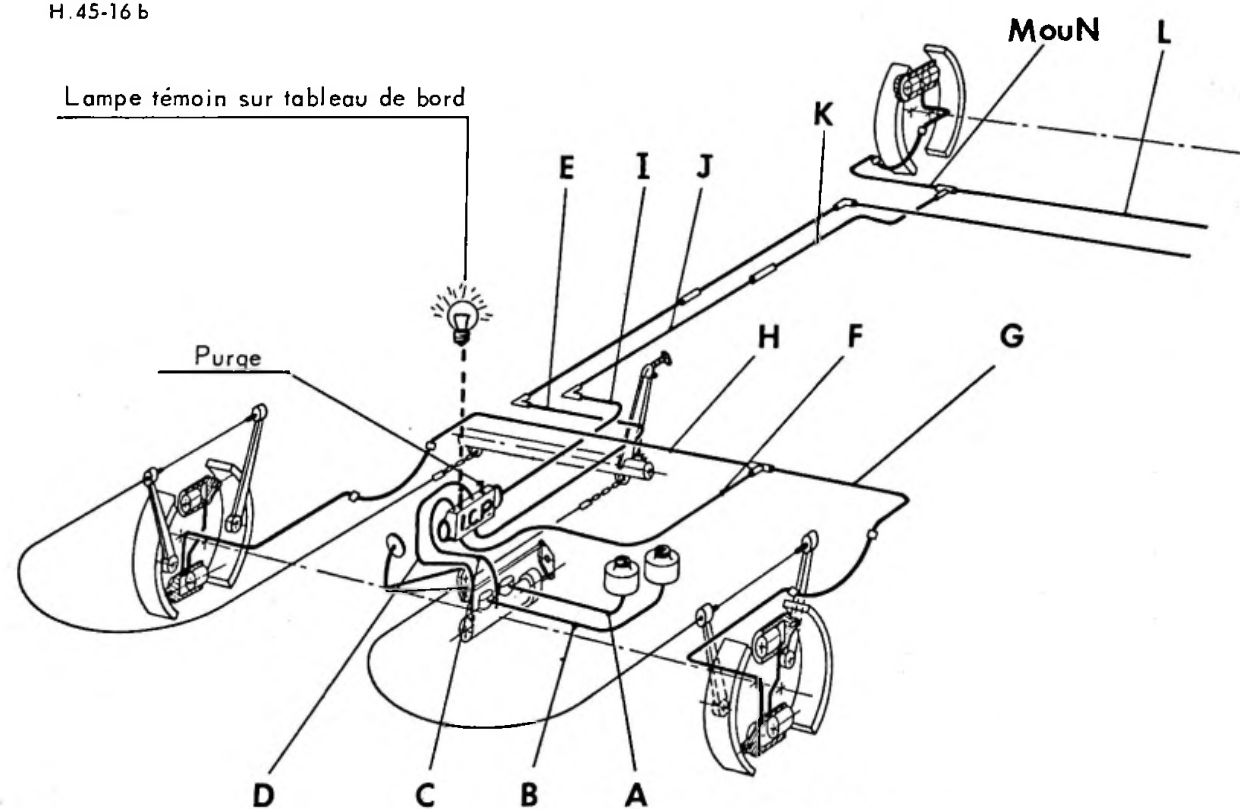


Fig. 2

INDICATEUR DE CHUTE DE PRESSION AVEC BY-PASS

L'indicateur de chute de pression a pour rôle d'alerter le conducteur lorsqu'il y a une anomalie de fonctionnement du système hydraulique de freinage.

Une différence de pression dans les circuits hydrauliques peut avoir comme origine :

- la nécessité de régler les freins,
- la nécessité de purger les circuits,
- une fuite de liquide,
- un incident de fonctionnement du maître-cylindre tandem.

Le by-pass a pour rôle d'alimenter directement les freins arrière en mettant le limiteur hors circuit lorsqu'il y a défaillance du circuit de freinage avant.

DESCRIPTION - FONCTIONNEMENT

H. 45-19

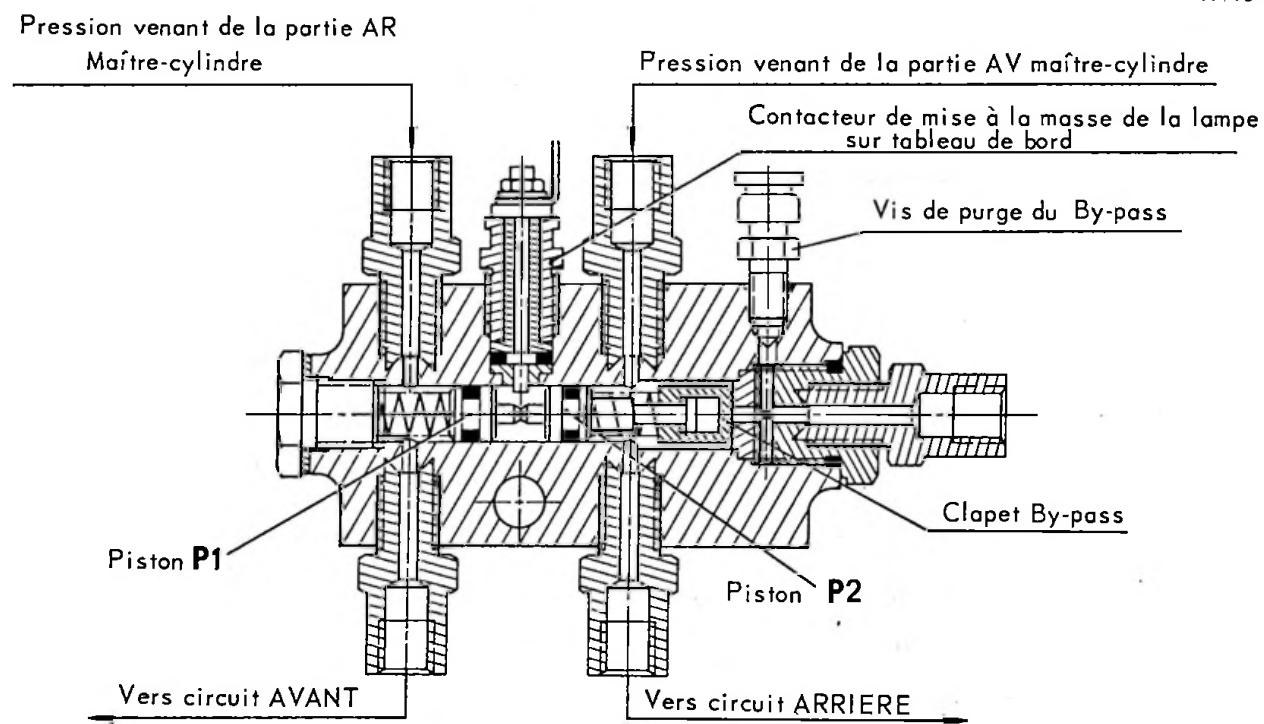


Fig. 3

A - Lorsque les deux circuits sont en état de fonctionnement normal, la pression d'alimentation des freins avant et arrière est égale, les pistons P1 et P2 sont en équilibre, le clapet by-pass est fermé, la lampe témoin sur le tableau de bord est éteinte et le limiteur des freins arrière peut fonctionner normalement.

H. 45-19

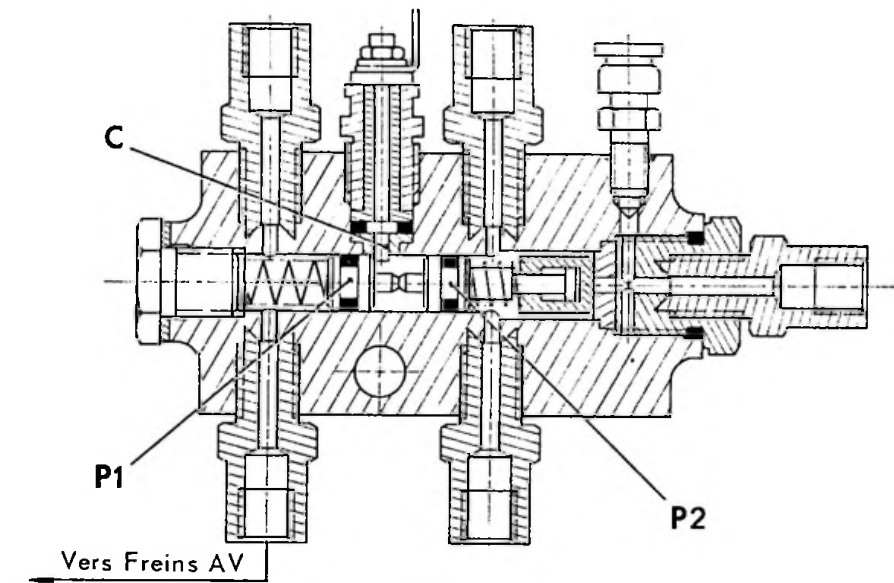


Fig. 4

B - Lorsqu'il y a défaillance des freins arrière, la pression d'alimentation des freins avant devient prépondérante, les pistons P1 et P2 se déplacent vers la droite.

Le contact étant établi entre le piston P1 et le contacteur C de mise à la masse de la lampe témoin, celle-ci est allumée. Le clapet by-pass reste fermé.

H. 45-19

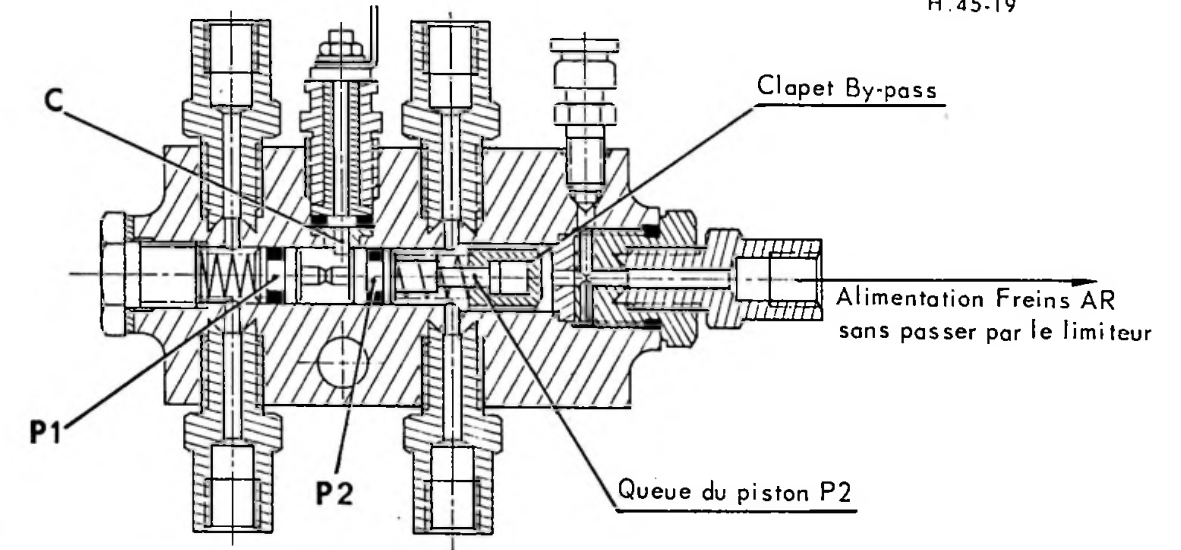


Fig. 5

C - Lorsqu'il y a défaillance des freins avant, la pression dans le circuit des freins arrière devient prépondérante, les pistons P1 et P2 se déplacent vers la gauche.

Le contact étant établi entre le piston P2 et le contacteur C de mise à la masse de la lampe témoin, celle-ci est allumée.

La queue du piston P2 ouvre le clapet by-pass, la communication est alors établie entre le maître-cylindre et les cylindres récepteurs arrière sans passer par le limiteur.

PLANCHE DE BORD :

Un testeur sur planche de bord permet de vérifier le fonctionnement du circuit de détection d'incident.

CARBURATEUR :

Les carburateurs possèdent un dispositif d'inviolabilité de la vis de richesse - fig. 6 et 7

Bouchon d'inviolabilité :

1ère monte : couleur noire

Réparation n° 5 501 075 U couleur blanche.

Réglage de la teneur en CO - CO₂

- Teneur en oxyde de carbone (CO) 2 à 3 %

- Teneur en gaz carbonique (CO₂) 9 % mini.

Mode opératoire :

1°) Bouchon en position Fig. 6 ; la vis de richesse est entraînée en rotation.

2°) Bouchon en position (encliquetage de 1,5 mm) Fig. 7 ; la vis de richesse n'est pas entraînée en rotation, le bouchon tourne " fou ".

Réglage ralenti : $800 \begin{matrix} + 50 \\ 0 \end{matrix}$ tr/mn

Le régime de ralenti s'obtient en agissant sur la vis de butée de papillon.

Carburateur :

Moteur 72-100 SOLEX 32 BIC repère 203

Moteur 78-100 SOLEX 32 RBI repère 204.

A.14-22

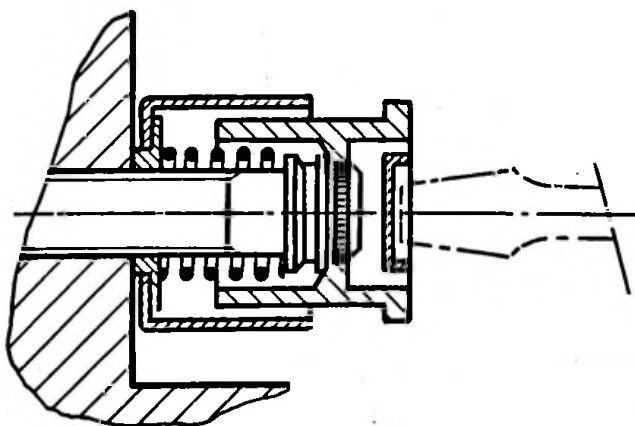


Fig. 6

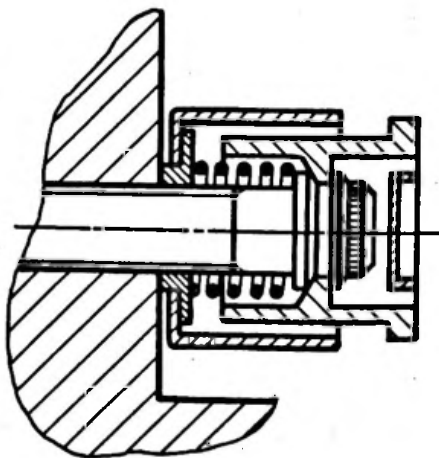


Fig. 7

CITROËN

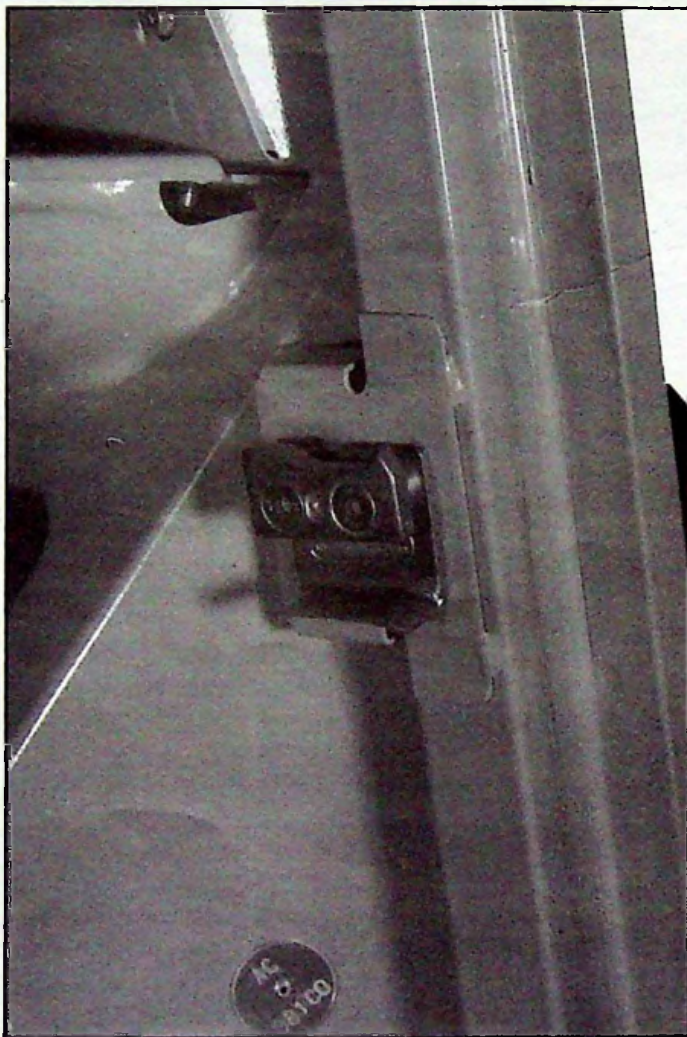
SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Juin 1976, les véhicules H.Tous Types sont équipés de nouvelles serrures « anti-burst » conformes aux normes de sécurité en vigueur.

Les carrosseries, ainsi que les portes des véhicules, sont modifiées pour recevoir les nouvelles serrures.

76.908



NOTE TECHNIQUE

N° 76 H

Le 29 Septembre 1976

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS sauf
Pays-Bas - Suisse - Autriche

VEHICULES

H

Tous Types

CARROSSERIE

Serrures anti-burst

T.S.V.P.

PIECES DE RECHANGE.

DESIGNATION	NUMEROS	
	ESSENCE	DIESEL
Caisse et cabine	(HY - HZ) 5 476 673 E	(HG - HL) 5 476 674 R
Plateau cabine fermé	(HYP) 5 476 679 V	(HGP) 5 476 680 F
Plateau cabine ouverte	(HYP) 5 476 681 S	(HGP) 5 476 682 C
Cabine avancée nue	(HY - HZ) 5 476 709 W	(HG - HL) 5 476 710 G
Caisse et cabine transformable	(HW) 5 476 688 T	(HM) 5 476 689 D
Plateau cabine transformable	(HW) 5 476 684 Z	(HM) 5 476 685 K
Porte gauche	5 476 588 F	
Porte droite	5 476 589 S	
Platine gauche	5 474 793 V	
Platine droite	5 474 794 F	
Boîtier gauche	5 451 522 Z	
Boîtier droit	5 451 523 K	
Gâche droite	5 410 745 W	
Gâche gauche	5 410 744 K	
Cale de gâche	5 410 751 L	
Poignée extérieure gauche	5 474 799 K	
Poignée extérieure droite	5 474 800 W	
Cache de serrure gauche	5 474 801 G	
Cache de serrure droite	5 474 802 T	
Vis de boîtier	5 451 524 W	
Vis de gâche	26 214 149 C	
Renfort	5 475 829 F	

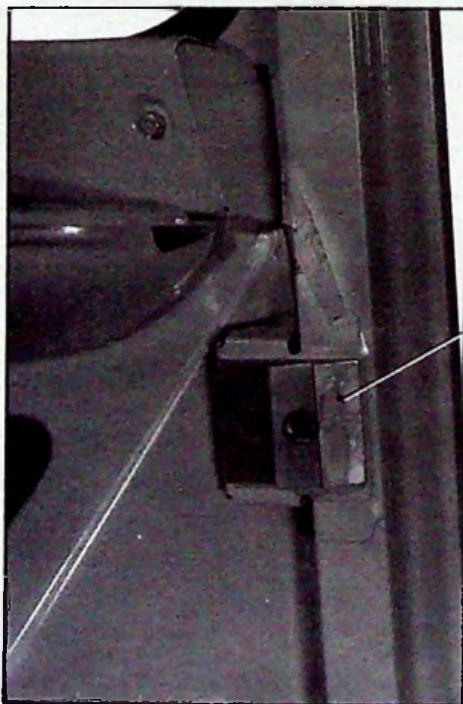
REPARATION.

Le Département des Pièces de Rechange ne fournit que les nouvelles caisses.

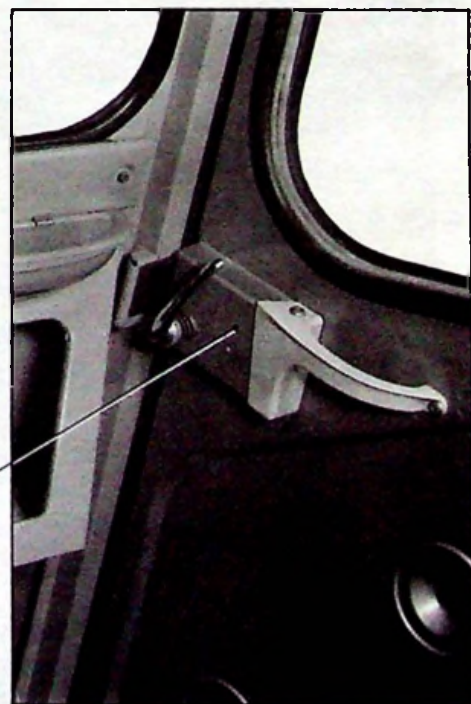
Il est possible de monter les anciennes portes sur les nouvelles carrosseries en utilisant les pièces ci-après :

- Gâche gauche 5 484 870 C
- Gâche droite 5 484 871 N
- Cale de gâche gauche 5 478 049 L
- Cale de gâche droite 5 480 923 A

76-910

Gâche
Réparator

76-909

Montage
Réparation

Les portes anciens modèles sont remplacées par des portes spécifiques P.R. permettant le montage des anciennes serrures.

- Porte avant gauche 5 477 222 X
- Porte avant droite 5 477 223 H

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Les opérations citées doivent être exécutées gratuitement entre 1000 et 1500 km.

Seules les fournitures suivantes seront facturées au client :

- huile moteur
- huile de boîte de vitesses
- cartouche de filtre à huile.

Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que les clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

NOTA : Si vous utilisez cette note, ou une photocopie de celle-ci, comme gamme de travail, nous vous conseillons de la protéger en utilisant les pochettes en plastique vendues par le Département des Pièces de Rechange sous la référence n° 603.

RECTIFICATIF à la NOTE TECHNIQUE N° 75 H du 29 Septembre 1976

Le schéma page 2, joint à cette note, remplace celui figurant dans la Note Technique N° 75 H.

NOTE TECHNIQUE

N° 77 H

Le 6 Octobre 1976

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

H

Tous Types

TRAVAUX A EXECUTER

A LA REVISION

DES 1000 KM

1°) Resserrer la culasse et la rampe des culbuteurs (à FROID)

2°) Régler les culbuteurs

3°) Vérifier l'écartement des contacts et le calage de l'allumeur

4°) Vérifier la hauteur de la pédale de débrayage et la garantie à la butée.

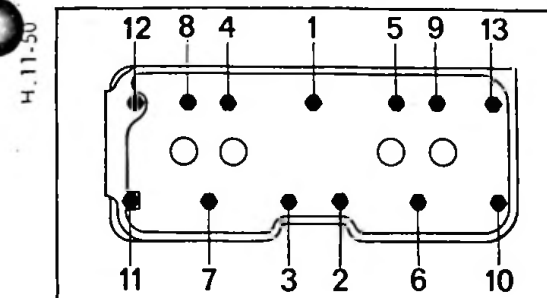
5°) Vérifier la pression des pneus

6°) Vérifier et régler, s'il y a lieu, la géométrie du train avant.

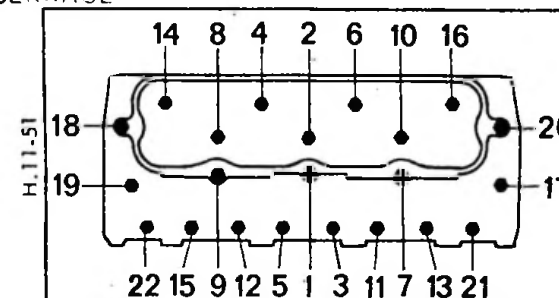
ESSENCE

DIESEL

ORDRE DE SERRAGE



Couple de serrage : 6 daNm (voir Op. H 78 - 112-1 § 24)



Couple de serrage : 7 ± 0,5 daNm (voir Note d'Int. 14 H)

A chaud :
0,20 mm à l'admission
0,25 à l'échappement

A froid :
0,15 à 0,20 mm à l'admission
0,25 à 0,30 mm à l'échappement

METHODE « BASCULE »

Mettre le 1 en bascule, régler le 4
Mettre le 3 en bascule, régler le 2
Mettre le 4 en bascule, régler le 1
Mettre le 2 en bascule, régler le 3

(Nota) : Effectuer, en même temps,
le serrage de la rampe des culbuteurs :
4 à 5,5 daNm.

Angle de fermeture
(allumeur DUCELLIER : 57 ± 2°
SEV MARCHAL : 59 ± 2°
Avance initiale : 12° avant le P.M.H.
72 × 100 : voir Opération H 72 - 211-0
78 × 100 : voir Opération H 78 - 221-0

1°) Réglage de la pédale de débrayage :
Le plancher étant en place, régler la hauteur de la pédale pour obtenir une cote de 126 ± 2 mm entre la tige de la pédale et le support de la cabine par déplacement du collier de butée - voir Op. H 78 - 314-0
2°) Garantie à la butée :
Déposer la plaque de fermeture du carter d'embrayage, utiliser la cale MR.630-51/25
(voir Op. H 78 - 314-0).

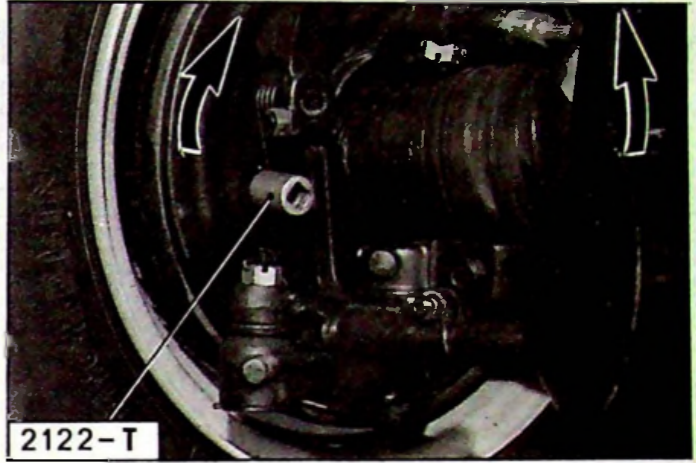
PRESSIION DES PNEUS (en bars)

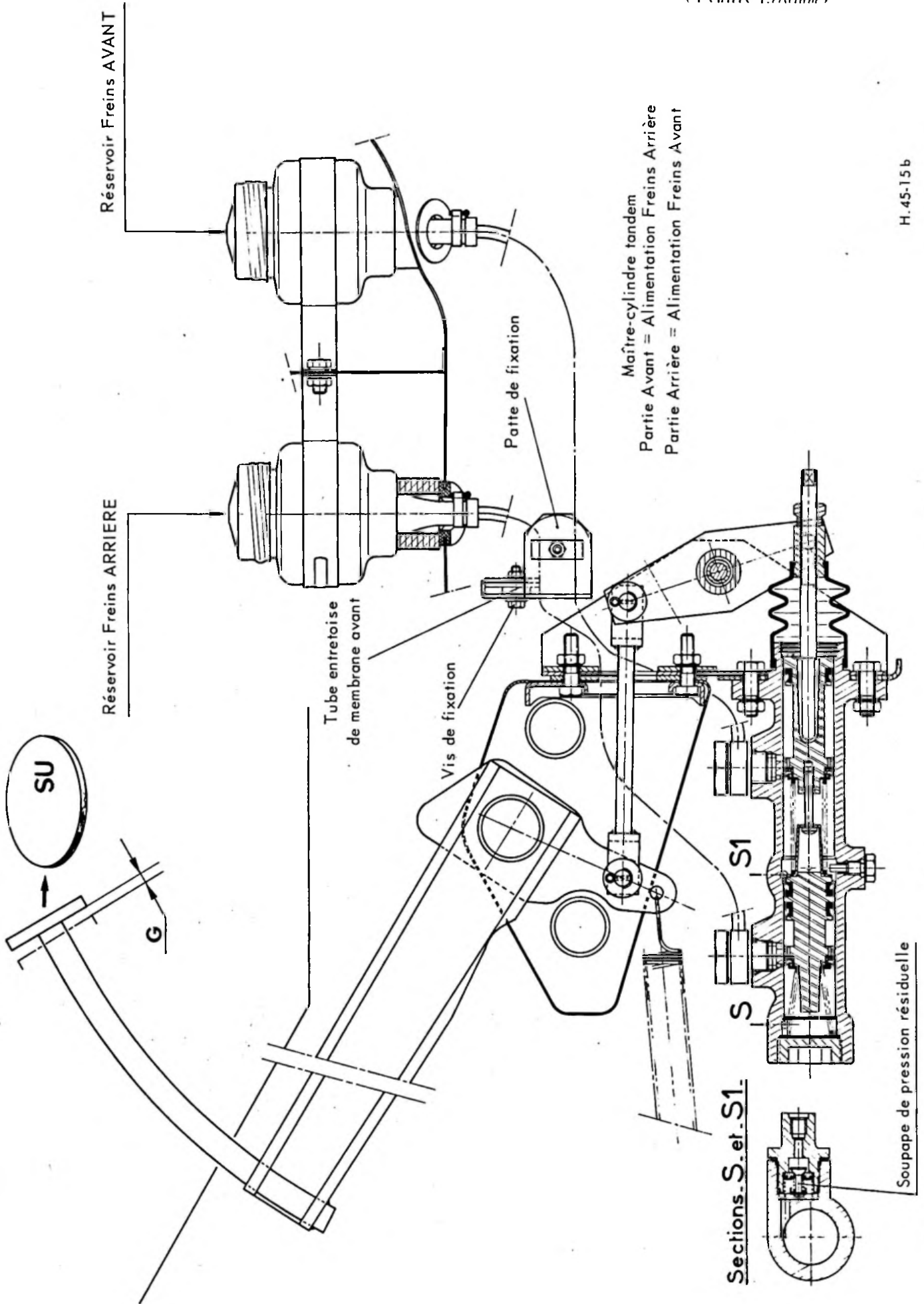
MONTE	FOURGON			BETAILLERE		
	Avant	Arrière	Secours	Avant	Arrière	Secours
17-400 XCA	3,25	3,50	3,60	3,50	5,00	5,10
19-400 XCA	2,75	3,00	3,10	3,50	4,00	4,10

(Voir Note Technique n° 73 H).

PNEUS	Hauteurs relevées sous entretoise	Régler le parallélisme à ± 1 mm	
		Ouverture	Pincement
17 R 400 XCA	au-dessous de 255	1	0
	de 256 à 263	0	1
	de 264 à 269		2
	de 270 à 275		3
	de 276 à 281		4
	de 282 à 286 *		5
19 - 400 XCA	au-dessous de 273	1	0
	de 274 à 281	0	1
	de 282 à 287		2
	de 288 à 293		3
	de 294 à 299		4
	de 300 à 304 *		5

NOTA : * Pour les véhicules rallongés sur le porte-à-faux arrière, le pincement devra être de 3 ± 1 mm au lieu de 4 ou 5 mm. (Voir Note Technique n° 73 H).

OPERATIONS	MODE OPERATOIRE	
	ESSENCE	DIESEL
7°) Vérifier et régler, s'il y a lieu, les hauteurs avant et arrière	Il est inutile de vérifier les hauteurs d'un véhicule après l'avoir soulevé roues pendantes; celui-ci ne reprendra sa hauteur qu'après stabilisation, c'est-à-dire après avoir parcouru plusieurs kilomètres. (Voir Note Technique n° 73 II).	
8°) Régler les excentriques de frein et le frein à main	<p>Réglage des excentriques :</p> <p>Utiliser la clé 2122-T pour les excentriques de roue avant, une clé-tube de 17 pour les excentriques de roue arrière.</p> <p>(Voir Opération H 78 - 451-0).</p>  <p>Réglage du frein à main :</p> <p>Agir sur les manchons de réglage pour que les gaines des câbles de frein scient en butée sur leurs appuis et que les roues tournent librement. (Voir Op. H 78 - 454-0).</p>	
9°) Vérifier les niveaux de liquide de frein	Compléter avec TOTAL 70 R 3	
10°) Vérifier le niveau du radiateur	Capacité du circuit de refroidissement : 10,5 litres. La proportion protégeant le moteur jusqu'à - 15° C est de 3 litres d'antigel + 7,5 litres d'eau.	Capacité du circuit de refroidissement : 10,1 litres. La proportion protégeant le moteur jusqu'à - 15° C est de 2,9 litres d'antigel + 7,2 litres d'eau.
11°) Huiler la pompe à eau et la génératrice	Huile moteur	
12°) Vérifier la tension des courroies	Tracer sur la courroie deux repères distants de 100 mm, tirer sur la dynamo ou l'alternateur jusqu'à ce que cette cote devienne 102 mm.	
13°) Vérifier le niveau du lave-glace	Adjoindre à l'eau du lave-glace, du «GLACE-NET».	
14°) Vérifier le niveau d'électrolyte de la batterie	<p>ELECTRICITE</p> <p>ESSAI</p> <p>Après exécution des travaux ci-dessus et ceux qui auraient pu être demandés par le client, effectuer un essai sur route pour juger du bon fonctionnement du véhicule et remédier, si nécessaire, aux anomalies constatées.</p> <p>Au retour d'essai :</p>	
15°) Régler le ralenti et contrôler la teneur en CO - CO ² (anti-pollution)	<p>Régime de ralenti : 750 ± 50 tr/mn</p> <ul style="list-style-type: none"> - Culbuteurs et point d'allumage réglés - Température d'huile : 80°C - Teneur en oxyde de carbone (CO) 2 à 3 % - Teneur en gaz carbonique (CO₂) 9 % mini 	<p>Equipement ROTO-DIESEL</p> <p>Régime de ralenti 650 ± 50 tr/mn</p> <p>Réglage du ralenti, des commandes, de la butée anti-calage (Op. III N 114-1 a).</p>
PLACER LE VEHICULE SUR UN ELEVATEUR		
16°) Vérifier s'il y a des fuites d'huile au moteur ou à la boîte de vitesses		
17°) Vérifier l'étanchéité des circuits de freinage		
18°) Vérifier l'étanchéité des circuits de carburant		
19°) Vidanger et faire le plein du moteur	Huile TOTAL «GT 20 W 40» ou «GTS 20 W 50» Dans pays très froids : TOTAL «GT 10 W 30» ou «GTS 10 W 30». Capacité : 3,7 litres	TOTAL «DIESEL SUPPLEMENT n° 1 (S1) SAE 30» Dans pays très froids «DIESEL SUPPLEMENT n° 1 (S1) SAE 20» Capacité carter moteur : 5 litres.
20°) Remplacer la cartouche du filtre à huile	PURFLUX LS 127 -10. Serrage de la cartouche suivant les indications portées sur celles-ci.	
21°) Vidanger et faire le plein de la boîte de vitesses	TOTAL «Extrême Pression» SAE 80 - Capacité : 3 litres	
22°) Graisser toutes les articulations	TOTAL «MULTIS»	



H.45-15b

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

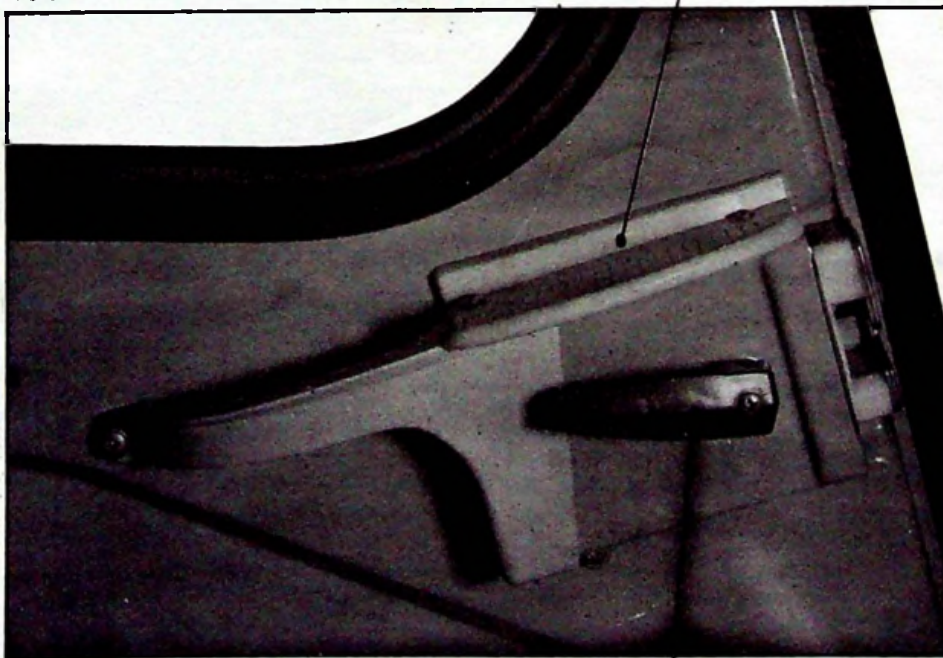
SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Avril 1978, les véhicules H Tous Types sont équipés de nouvelles poignées intérieures de portes avant avec plaques de finition.

Pour permettre le montage de ces nouvelles poignées, les poignées extérieures sont également modifiées.

78-621



Plaque de finition

Nouvelle poignée

NOTE TECHNIQUE

N° 78 - 78 H

Le 18 Mai 1978

Cette note concerne :

L'ATELIER
LE MAGASIN

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

H

Tous Types

CARROSSERIE

Portes avant de cabine

T.S.V.P.

PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	N° P.R.
Poignée de commande intérieure (coeff. = 2)	75 517 652
Poignée de commande extérieure côté droit	75 517 646
Poignée de commande extérieure côté gauche	75 517 647
Plaque de finition, côté droit	75 517 651
Plaque de finition, côté gauche	75 517 650
Vis de fixation de poignée intérieure et de plaque de finition	24 701 009

REPARATION

Il est possible d'adapter ce nouveau montage sur les véhicules antérieurs à Avril 1978 quel que soit le type de serrure (anti-burst ou non).

A cet effet, le Département des Pièces de Rechange fournira :

- 1 Ensemble de pièces pour la porte gauche
- 1 Ensemble de pièces pour la porte droite.

Les références de ces ensembles seront communiquées ultérieurement par les P.R.

REMARQUE : Sur les véhicules non équipés de serrures anti-burst (avant Juin 1976) la plaque de finition sera fixée, à sa partie avant, par une vis à tôle de 3,52 × 19 référence ZD 9226400 Z.

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Juillet 1978, la denture de la couronne de démarreur comporte des entrées de dents.

La denture est usinée et traitée côté entrée du pignon de démarreur.

NOTA : Cette évolution n'entraîne pas la modification du pignon du lanceur de démarreur.

Cette modification s'applique à partir des numéros moteur suivants :

MOTEUR 72 x 100 : 0288000450

MOTEUR 78 x 100 : 0428003074

PIECE DE RECHANGE

DESIGNATION	N° P.R.
Couronne de démarreur avec entrées de dents	ZC 9 730 395 U

Seule la couronne de démarreur avec entrées de dents est vendue par le Département des Pièces de Rechange.

NOTE TECHNIQUE

N° 78 - 79 H

Le 15 Septembre 1978

Cette note concerne :

L'ATELIER
LE MAGASIN

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

H

Tous Types

ESSENCE

MOTEUR

Couronne de démarreur

SERVICES A LA CLIENTELE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Juin 1978, les moteurs des véhicules HY - IN 2 sont équipés d'une nouvelle culasse comportant des bougies de préchauffage ayant un diamètre de fixation réduit (ϕ 12 mm au lieu de ϕ 18 mm).

Cette modification s'applique à partir du moteur n° 2 242 888.

Premier n° de châssis : 5 469 963.

PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	N° P.R.
Culasse bouchonnée, goujonnée avec sièges, guides et chambre de turbulence	79 02 003 273
Bougie de préchauffage ϕ 12 mm, 9,5 volts.....	79 32 567 717
Protecteur de bougies de préchauffage.....	79 32 567 719

REPARATION

A épuisement du stock, le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus que les nouvelles culasses, interchangeables avec les anciennes.

Le montage d'une nouvelle culasse doit être accompagné du montage des nouvelles bougies de préchauffage.

NOTE TECHNIQUE

N° 78 - 80 H

Le 19 Octobre 1978

Cette note concerne :

L'ATELIER

LE MAGASIN

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULE

HY - IN 2

MOTEUR

INDENOR

4 - 88

Culasse

Bougies de préchauffage



SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Mars 1979, les moteurs des véhicules HY Tous Types Essence, sont équipés d'un allumeur SEV-MARCHAL à capteur mécanique.

Ce montage s'applique à partir des Numéros Moteur suivants :

MOTEUR 72 x 100 : 0288001308

MOTEUR 78 x 100 : 0428005527

PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	N° P.R.
Allumeur 72 x 100	95 492 957
Allumeur 78 x 100	95 492 958
Capteur mécanique	5 482 145
Condensateur	95 540 937
Support de condensateur avec condensateur.....	95 540 936
Tête de distribution complète	95 540 935
Rotor	75 522 649

REPARATION

Ce nouvel allumeur est interchangeable avec l'ancien.

Les courbes d'avance étant identiques, se reporter au Manuel de réparation H N° 535 (MAN 005350).

MOTEUR 72 x 100 : Op. H 72. 211-0

MOTEUR 78 x 100 : Op. H 78. 211-0

**NOTE
TECHNIQUE**

N° 79 - 81 H

Le 25 Juin 1979

Cette note concerne :

L'ATELIER

LE MAGASIN

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

H

Tous Types

ESSENCE

ELECTRICITE

Allumeur

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

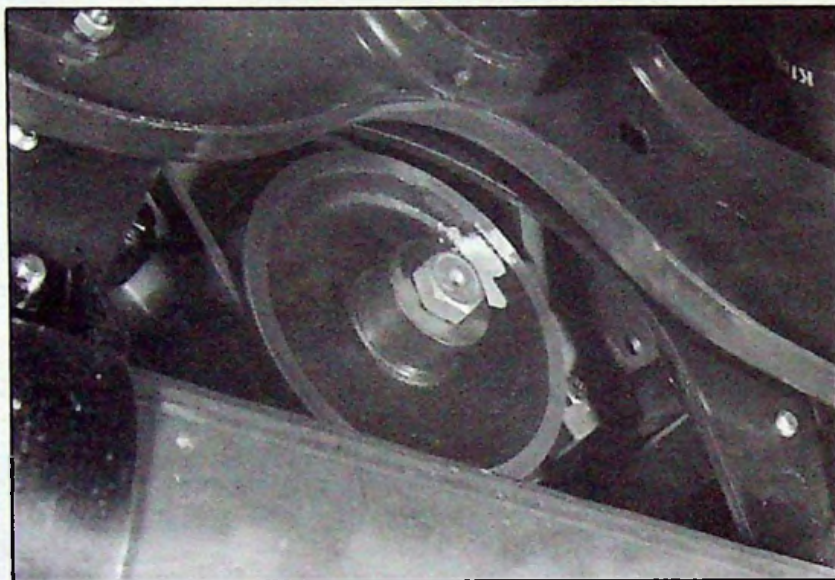
SERVICES A LA CLIENTELE DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

I - Depuis Décembre 1978, les moteurs des véhicules HY - IN2 sont équipés d'un nouveau vilebrequin, nécessitant une nouvelle fixation de la poulie d'entraînement de pompe à eau.

Cette modification s'applique à partir du moteur n° 2 245 002.

79.275



II - Depuis Janvier 1979, les moteurs des véhicules HY - IN2 sont équipés d'une nouvelle jauge à huile et d'un nouveau puits de jauge.

Cette modification s'applique à partir du moteur n° 2 245 511.

79.277



NOTA : La quantité d'huile entre les deux encoches de la jauge à huile (mini à maxi) reste inchangée : environ 2,5 litres.

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 79 - 82 H

Le 24 Août 1979

Cette note concerne :

L'ATELIER

LE MAGASIN

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

HY - IN2

MOTEUR
INDENOR
4 x 88

I - Vilebrequin

II - Jauge à huile

PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	N° P.R.
Vilebrequin.....	79 32 568 359
Bague de centrage.....	79 10 009 684
Joint d'étanchéité.....	79 03 087 012
Clavette disque (coeff. : 2).....	79 03 070 005
Entretoise (épaisseur : 20 mm).....	79 32 566 444
Vis HM 14 x 150 - 45.....	79 32 566 218
Jauge d'huile.....	} <i>Seront communiqués ultérieurement par les P.R.</i>
Puits de jauge.....	
Plaquette d'arrêt.....	
Vis de fixation.....	
Raccord sur groupe.....	

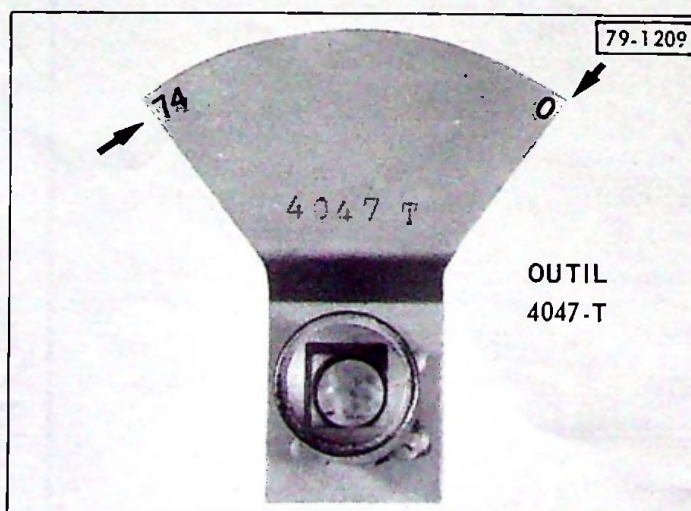
REPARATION

Les pièces nécessaires à la réparation des véhicules équipés de l'ancien vilebrequin et de l'ancienne jauge à huile, restent disponibles au Département des Pièces de Rechange.

IMPORTANT :

Le couple de serrage de la vis de fixation de la poulie avant de vilebrequin doit impérativement s'effectuer comme suit :

- Effectuer un pré-serrage à 2 m.daN.
- Mettre en place la clé à secteur gradué 4047-T sur la vis de fixation de la poulie.
- Faire un repère sur la poulie, côté 0° du secteur →
- Serrer la vis pour faire coïncider ce repère avec le côté → 74° de la clé.

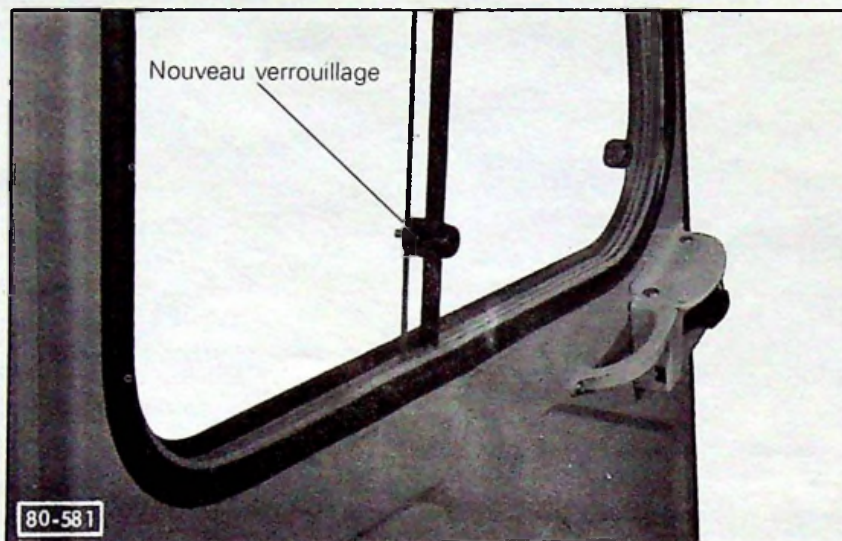


REMARQUE : Une note du Département des Pièces de Rechange préviendra le Réseau de la disponibilité de l'outil 4047-T.

SERVICES A LA CLIENTÈLE DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis **Janvier 1980**, les véhicules H Tous Types sont équipés d'un nouveau verrouillage des glaces coulissantes sur les portes avant de cabine.
Le montage du nouveau verrouillage entraîne la modification des portes avant de cabine et des glaces coulissantes.



PIÈCES DE RECHANGE

DÉSIGNATION	N° P.R.
Porte avant droite :	95 558 147
Porte avant gauche :	95 558 148
Glace arrière de porte de cabine :	95 552 998
Glace avant de porte de cabine :	95 552 997
Bague de commande :	AY 961-110
Doigt de blocage :	AY 961-99
Écrou de blocage :	AY 961-113
Rondelle de doigt :	AY 961-105 A
Embout de centrage :	AY 961-92
Écrou d'embut :	AY 961-109
Ressort de blocage :	AY 961-101
Rondelle de ressort :	AY 961-115
Goupille d'arrêt :	AY 961-104

RÉPARATION

Les nouvelles portes sont interchangeables avec les anciennes, à condition de remplacer les glaces coulissantes et de monter le nouveau verrouillage des glaces.
Les pièces nécessaires pour équiper les véhicules sortis avec l'ancien verrouillage des glaces, restent disponibles au Département des Pièces de Rechange.

NOTE TECHNIQUE

N° 80-84 H

Le 30 Avril 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
 LE MAGASIN
 LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

TOUS PAYS

VÉHICULES

H

Tous Types

CARROSSERIE

Portes avant de cabine